

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 26 Février 2019

FM000077-00.2

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est fournie pour indiquer le bon usage et la manipulation sécuritaire de ce produit. Ce produit peut être emballé pour un usage professionnel ou commercial. Toute utilisation professionnelle doit respecter les instructions indiquées sur l'étiquette du produit et incluses comme référence à la Section 16 de cette FDS. La norme de communication des risques, soit la U.S. OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), ne s'applique pas au « au produit de consommation » comme défini par le U.S. Consumer Product Safety Act et le Federal Hazardous Substances Act, incluant les produits de consommation utilisés en milieu de travail pour une durée typique et une fréquence d'exposition habituellement faites par les consommateurs lorsqu'utilisés aux fins prévues. Cette FDS est conçue pour couvrir les États-Unis et le Canada. Les différences entre les exigences américaines et canadiennes sont notées le cas échéant.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

| | | |
|------------------------------|---|--|
| Nom du produit | Disinfectant Spray (Bag-On-Valve Aerosol 13.9 OZ (394 g)) - Fresh Citrus & Thyme | Désinfectant en aérosol (valve à poche aérosol 13,9 OZ (394 g)) - Fresh Citrus & Thyme |
| Synonymes | None | Aucun |
| Utilisation du produit | Désinfection de surface dure | |
| Restrictions à l'utilisation | Suivre les indications sur l'étiquette du produit A vendre à seulement aux États-Unis. Non pour l'exportation. | |

| | |
|-----------------------------|---|
| Nom du fabricant Adresse | Seventh Generation, Inc. 60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA |
|-----------------------------|---|

| | |
|---|---|
| Número de téléphone en cas d'urgence L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés) En-dehors de ces heures | É.-U., Canada 1-800-211-4279 1-800-255-3924 (ChemTel) |
|---|---|

Section 2 : Identification des dangers

| | |
|----------------|---|
| Classification | |
| É.-U. | Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR). |

| | |
|---------------------|-------------------|
| Catégorie de danger | |
| Gaz sous pression | Gaz sous pression |

| | |
|----------------|--|
| Mot indicateur | |
| AVERTISSEMENT | |

| | |
|---|--|
| Explication(s) du danger | |
| H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. | |

| | |
|--------------------------|--|
| Pictogramme(s) du danger | |
| Bouteille de gaz | |

| | |
|---|--|
| Mesure(s) de précaution – généralités – produits grand public | |
| | Si une consultation médicale est nécessaire, avoir à portée de main le contenant du produit ou son étiquette. Garder hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



| |
|---|
| Mesure(s) de précaution – prévention |
| Aucun |

| |
|---|
| Mesure(s) de précaution – intervention |
| Aucun |

| |
|---|
| Mesure(s) de précaution – stockage |
| Se protéger du rayonnement solaire. Ranger dans un endroit bien ventilé. |

| |
|--|
| Mesure(s) de précaution – élimination |
| Aucun |

| |
|--------------------------------------|
| Autres dangers non identifiés |
| Non connu. |

| |
|--|
| Pourcentage d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue |
| 0 % du produit se compose d'ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue. Se reporter à la Section 11. |

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

| Nom de l'ingrédient | Fonction | Numéro CAS | Concentration ¹ |
|--|---------------------------------|------------|----------------------------|
| Ingrédient actif : | | . | |
| thymol | antimicrobien actif | 89-83-8 | 0.05% |
| Autres ingrédients : | | . | 99.95% |
| aqua (eau) | diluant | 7732-18-5 | |
| dodécyl sulfate de sodium | agent nettoyant | 68585-47-7 | <1% |
| citrate de sodium | adoucesseur d'eau | 6132-04-3 | |
| acide citrique | adoucesseur d'eau | 77-92-9 | |
| sulfate cuivrique pentahydraté (vitriol bleu) | minéralisant de l'eau | 7758-99-8 | <0.1% |
| huiles essentielles et ingrédients botaniques* | parfum | mélange | <0.1% |
| air comprimé | agent propulseur, ininflammable | . | |

*Citrus frais et thym: huile de fleur d'artemisia pallens, huile de fleur de cananga odorata (ylang ylang), citral, huile d'écorce de citrus aurantium dulcis (orange), huile de citrus paradisi (pamplemousse), gamma-décalactone, huile de fleur de pelargonium graveolens (géranium). Le d-limonène est un composant de ces ingrédients de parfum.

¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

Section 4 : Premiers Soins

| | |
|------------------------------|---|
| Contact avec les yeux | Tenez l'œil ouvert et rincez doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez vos lentilles, si vous en portez, après cinq minutes de rinçage et continuez à rincer. Contactez un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils sur le traitement à suivre. |
| Contact avec la peau | Rincer abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste. |
| Ingestion | Faites boire de l'eau à la personne à petites gorgées, si elle le peut. Ne provoquez pas de vomissement sauf indication contraire par un médecin ou un conseiller d'un centre antipoison. Ne faites rien avaler à une personne inconsciente. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



| | |
|---|--|
| Inhalation | En cas d'irritation, transporter la victime à l'extérieur. Si la respiration est affectée, appeler un médecin. |
| Commentaires pour le médecin | Traiter symptomatiquement. |
| Symptômes et effets les plus importants | Une exposition grave peut irriter les yeux. Les symptômes d'une exposition aiguë peuvent inclure les suivants: rougeur et douleur. |

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Comme indiqué en cas d'incendie, utiliser de l'eau, un produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou un émulseur. |
| Moyens d'extinction non appropriés | Non disponible. |
| Dangers spécifiques résultant du mélange chimique | Quand ils sont exposés à une chaleur extrême, les contenants fermés peuvent exploser suite à une montée de la pression interne et rejeter leur contenu. Le contenu liquide du contenant ne résistera pas à la combustion. |
| Produits dangereux résultant de la combustion | Non disponible. |
| Équipement de protection et précautions pour les pompiers | Quand ils sont exposés à une chaleur extrême, de l'eau peut être utilisée pour refroidir les contenants et empêcher une montée de la pression et leur explosion. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie. |

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles | |
| Milieu industriel | Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8). Éliminer toutes les sources d'inflammation. |
| Précautions environnementales | Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques. |
| Méthode de confinement et de nettoyage | |
| Milieu industriel | Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Les petits déversements peuvent être absorbés en utilisant un absorbant non réactif, placé dans un contenant adéquat, fermé et marqué. Évitez d'avoir de larges déversements dans les égouts et les voies d'eau. Disposez selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application. |
| Milieu résidentiel | Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales (se reporter à la Section 13). |

Section 7 : Manipulation et entreposage

| | |
|--------------------------------|---|
| Manipulation sécuritaire | |
| Milieu industriel | Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8). |
| Milieu résidentiel | Suivre les indications sur l'étiquette du produit. |
| Entreposage sécuritaire | GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, à température ambiante, dans un endroit inaccessible pour les petits enfants et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. Ne pas percer ou incinérer le contenant. Contenant non rechargeable. Ne pas réutiliser ou recharger ce contenant vide. Éviter de congeler. |
| Incompatibilités d'entreposage | Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou conserver à des températures supérieures à 50 °C (120 °F) ou dans un espace clos qui pourrait surchauffer. |

Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

| | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|--|
| Limites d'exposition | Limites d'exposition professionnelle | |
| Informations sur les composants : | | |
| | | |
| Mesure d'ingénierie | Ventilation générale | |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



| Équipement de protection individuelle (EPI) | |
|--|---|
| Milieu industriel | |
| Protection des voies respiratoires | Aucune nécessaire sous conditions normales. Ventilation générale requise. |
| Protection des yeux | Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées. |
| Protection de la peau | Des gants peuvent être portés pour la protection. |
| Mesures d'hygiène | Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. |
| Milieu résidentiel | |
| Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions. | |

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

| | |
|----------------|---|
| État physique | Liquide (aérosol à double compartiment) |
| Couleur | Incolore |
| Limpidité | Transparent. |
| Odeur | Parfumé. Caractéristiques des ingrédients |
| Seuil olfactif | Non disponible. |

| | |
|--|-----------------------------------|
| pH | 4.0 - 5.0 |
| Point de fusion | Comme de l'eau |
| Point de congélation | Comme de l'eau |
| Plage entre le point initial d'ébullition et le point d'ébullition | Comme de l'eau |
| Point d'éclair | Non disponible. Solution aqueuse. |
| Vitesse d'évaporation | Non disponible. |
| Limite supérieure d'explosibilité (LSE) | Sans objet. |
| Limite inférieure d'explosibilité (LIE) | Sans objet. |
| Pression de vapeur (mm de Hg) | Non disponible. |
| Gravité spécifique (H ₂ O = 1) | 1.00 - 1.02 |
| Densité relative | Non disponible. |
| Densité de vapeur (air = 1) | Plus lourd que l'air |
| Solubilité dans l'eau | Non disponible. |
| Rapport de distribution : n-octanol/eau | Non disponible. |
| Viscosité | Non disponible. |
| COV (% en poids) | Non disponible. |

Section 10 : Stabilité et réactivité

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | Non disponible. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Non connu. |
| Conditions à éviter | Hautes températures. |
| Substances incompatibles | |
| Milieu industriel | Non connu. |
| Milieu résidentiel | En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi. |
| Produits de décomposition dangereux | Non connu. |

Section 11 : Information toxicologique

| | |
|-------------------------------------|---|
| Voie(s) d'exposition potentielle(s) | Yeux. Peau. Ingestion. Inhalation. |
| Effets d'une exposition aiguë | |
| Toxicité orale | DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients. |
| Toxicité cutanée | Non déterminé. |
| Toxicité par inhalation | Non déterminé. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



| Informations sur les composants ¹ : | | |
|---|--|---|
| thymol | 89-83-8 | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 980 mg/kg |
| aqua (eau) | 7732-18-5 | Sans objet. |
| dodécyl sulfate de sodium | 68585-47-7 | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1288 mg/kg |
| citrate de sodium | 6132-04-3 | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 5400 mg/kg |
| acide citrique | 77-92-9 | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 5400 mg/kg |
| sulfate cuivrique pentahydraté (vitriol bleu) | 7758-99-8 | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 960 mg/kg |
| huiles essentielles et ingrédients botaniques* | mélange | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat), calculé >5000 mg/kg |
| air comprimé | . | . |
| . | . | . |
| Contact avec les yeux | Catégorie IV d'irritation minimale des yeux, déterminée d'après les ingrédients. | |
| Contact avec la peau | Irritation cutanée légère, catégorie IV, déterminée d'après les ingrédients. | |
| Sensibilisation de la peau | Non classé pour la sensibilisation cutanée selon les ingrédients. | |
| Sensibilisation respiratoire | Non classé pour la sensibilisation respiratoire selon les ingrédients. | |
| Cancérogénicité | Non classé selon les ingrédients. | |
| NTP | Aucun ingrédients répertorié | |
| CIRC | Aucun ingrédients répertorié | |
| OSHA | Aucun ingrédients répertorié | |
| Effets sur la reproduction | Non classé, selon les ingrédients. | |
| Mutagénicité | Non classé, selon les ingrédients. | |
| Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique | Non classé, selon les ingrédients. | |
| Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée | Non classé, selon les ingrédients. | |
| Risque d'aspiration | Non classé, selon les ingrédients. | |

¹ Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

Section 12 : Informations d'ordre écologique

| | |
|---------------------------------------|---|
| Écotoxicité | Non disponible |
| Persistance et dégradabilité | Répond, d'après les ingrédients, aux exigences de biodégradation. |
| Potentiel bioaccumulatif | Aucun effet significatif ou danger critique. |
| Mobilité dans le sol | Non disponible. |
| Évolution dans l'environnement | Aucun effet indésirable prévu. |

Section 13 : Considérations sur l'élimination

| | |
|--|---|
| Déchets de produit | Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales. |
| Milieu industriel | Contenu sous pression. Les contenants aérosols peuvent exploser quand ils sont exposés à la chaleur. Pour assurer la sécurité des travailleurs, relâcher la pression du contenant à double compartiment en utilisant un matériel d'élimination approprié pour les aérosols. Quand il est éliminé comme déchet, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un état ou d'une province à l'autre et désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous avons pris connaissance des classifications des déchets des états suivants : |
| Code de Californie des déchets dangereux | 232 |
| Code du Connecticut des déchets dangereux | CT04 |
| Code du Michigan des déchets liquides | 029L |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

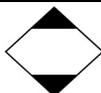


| | |
|--|--|
| Code du Vermont des déchets dangereux | VT06 |
| Code de Washington des déchets dangereux | WT02 |
| Milieu résidentiel | Contenu sous pression. NE PAS PERCER OU INCINÉRER! S'il est vide : le cas échéant, ce contenant peut être recyclé dans un centre de recyclage d'aérosols. Avant de recycler ou d'éliminer le contenant aérosol, le vider en utilisant le produit conformément aux instructions sur l'étiquette. Pour son recyclage, le contenant doit être vide. S'il n'y a pas de centre de recyclage, envelopper le contenant vide et le jeter dans les ordures. S'il est partiellement plein : appeler la décharge locale de déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. |
| Emballages vides | Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures.  |

Section 14 : Informations sur le transport

| | |
|---------------------|------------------------------------|
| Taille du contenant | Contenance en eau >500 mL et < 1 L |
| Agent propulseur | Air comprimé |

DOT É.-U. (transport de surface)

| | |
|--------------------------------|--|
| Nom correct du produit expédié | Aucune quantité limitée requise (Partie 173.306(i) du Titre 49 du CFR). Description du transport de marchandises : détergent, non identifié autrement |
| Classe de risque | Sans objet. |
| N° d'identification UN | Sans objet. |
| Groupe d'emballage | Sans objet. |
| Étiquetage | Aucun de requis. |
| Marquage | Quantité limitée  |
| Documents d'expédition | Aucun de requis. |

DOT É.-U. (transport par eau)

| | |
|--------------------------------|--|
| Nom correct du produit expédié | Aérosols, ininflammables |
| Classe de risque | 2.2 |
| N° d'identification UN | UN1950 |
| Groupe d'emballage | Sans objet. |
| Étiquetage | Aucun de requis. |
| Marquage | Quantité limitée  |
| Documents d'expédition | Requis. |

DOT É.-U. (transport aérien)

| | |
|--------------------------------|---|
| Nom correct du produit expédié | Aérosols, ininflammables |
| Classe de risque | 2.2 |
| N° d'identification UN | UN1950 |
| Groupe d'emballage | Sans objet. |
| Étiquetage | GAZ ININFLAMMABLE – 2  |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



| | |
|--|---|
| Marquage | Air en quantité limitée  |
| Consignes de conditionnement | Y203 |
| Documents d'expédition | Requis. |
| États des É.-U. (transport de surface) | Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U. |
| Déchets | Contenu sous pression. Les contenants aérosols peuvent exploser quand ils sont exposés à la chaleur. Réglementé dans certains états si le produit est éliminé comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Pour les codes de déchets en vigueur et l'élimination des aérosols à double compartiment selon les états, se reporter à la Section 13. |

| | |
|--|----------------|
| TMD Canada (transport de surface) | |
| Nom correct du produit expédié | Non déterminé. |
| Classe de risque | Non déterminé. |
| N° d'identification UN | Non déterminé. |
| Groupe d'emballage | Non déterminé. |
| Étiquetage | Non déterminé. |
| Marquage | Non déterminé. |
| Documents d'expédition | Non déterminé. |

| | |
|----------------------------------|--|
| IMDG (transport maritime) | |
| Nom correct du produit expédié | Aérosols, ininflammables |
| Classe de risque | 2.2 |
| N° d'identification UN | UN1950 |
| Groupe d'emballage | Sans objet. |
| Étiquetage | Aucun de requis. |
| Marquage | Quantité limitée  |
| Documents d'expédition | Requis. |

| | |
|--------------------------------|---|
| IATA (transport aérien) | |
| Nom correct du produit expédié | Aérosols, ininflammables |
| Classe de risque | 2.2 |
| N° d'identification UN | UN1950 |
| Groupe d'emballage | Sans objet. |
| Étiquetage | GAZ ININFLAMMABLE – 2  |
| Marquage | Air en quantité limitée  |
| Consignes de conditionnement | Y203 |
| Documents d'expédition | Requis. |

Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

| | |
|---|--|
| É.-U. | |
| Loi réglementant les substances toxiques (TSCA) | Ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA). |
| Numéro d'enregistrement EPA | 84683-3-86066. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



| | |
|---|--|
| | Lorsqu'étiqueté avec ce numéro d'enregistrement, ce produit ne peut être vendu dans les 50 états américains et D.C. Pas enregistré pour l'exportation ou la vente dans d'autres pays. |
| Numéro d'enregistrement État de Californie DPR | 84683-3-ZB-86066 |
| Proposition 65 de l'État de Californie | Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie. |
| État de Californie Office des ressources de l'air (CARB) | Répond aux exigences du California Air Resource Board applicables pour les produits grand public. |
| Droit d'accès à l'information | Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés volontairement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sur l'étiquette du produit. Pour la liste des ingrédients, se reporter à la Section 3 de cette fiche signalétique. |
| Informations sur les composants : | |
| | |
| Autre | Les parfums utilisés dans ce produit sont conformes aux directives de l'Association internationale des matières premières pour la parfumerie. |

Section 16 : Autres informations

| | |
|---|---------------|
| Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS) | Non déterminé |
|---|---------------|

| | |
|---|-----------------------------|
| Classification de la National Fire Protection Association (NFPA) | NFPA 30B: Level 1 Aerosols. |
|---|-----------------------------|

| |
|--|
| Informations sur les étiquettes des produits grand public |
| <p>MODE D'EMPLOI L'utilisation de ce produit d'une manière qui ne correspond pas à son étiquette est une violation de la loi fédérale. Pour les zones très souillées ou grasses, un prénettoyage est requis. Ne pas pulvériser dans les yeux</p> <p>POUR DÉSINFECTER ET DÉSODORISER : 1. Mouiller la surface avec le pulvérisateur (faire un essai ponctuel pour vérifier la compatibilité de la surface). 2. Laisser agir pendant 10 minutes. Faire sécher à l'air libre. Ne pas rincer ou essuyer (même les surfaces en contact avec les aliments.)</p> <p>ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou à une flamme nue ou entreposer à des températures au-delà de 48°C (120°F). Ne pas perforer ou incinérer le contenant. Entreposer hermétiquement à la température ambiante dans des zones inaccessibles aux enfants. Contenant à usage unique. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant. Offrir le contenant vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter à la poubelle.</p> |

| | |
|----------------------------|--------------------------------|
| Préparé par | Seventh Generation Inc. |
| Date de publication | 26 Février 2019 |
| Date de révision | 26 Février 2019 |
| Note de révision | Sections 3, 11 et 15 révisées. |

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation professionnelle et une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

- DOT – (É.-U.) Ministère des Transports
- EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis
- CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie

OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration

TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses

SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité